Excenevex
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La commune d'Excenevex (74) recrute
3 agents recenseurs (H/F)

La commune d'Excenevex est chargée d'organiser en 2027 le recensement de la population sous l'égide de l'INSEE.

La commune recherche 3 agents recenseurs pour assurer cette mission. Sous l'autorité du coordonnateur communal, vous procéderez à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants, **du jeudi 21 janvier au samedi 20 février 2027.**

MISSIONS PRINCIPALES

- Suivre obligatoirement les formations assurées par l'INSEE début janvier,
- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer les adresses du secteur attribué et les faire valider par le coordonnateur communal,
- Assurer la collecte des données concernant un échantillon de logements et de personnes habitant un secteur défini de la commune,
- Assurer le suivi des dossiers par adresse et tenir à jour son carnet de tournée,
- Accompagner et inciter les habitants à répondre par Internet, suivre les réponses faites par Internet sur le site de l'INSEE spécifiquement à disposition,
- Rendre compte régulièrement de l'avancement du travail et faire état des situations particulières rencontrées au coordonnateur communal.

PROFILS RECHERCHÉS

- Faire preuve d'une grande ténacité et être disponible quotidiennement (collecte et restitution des questionnaires en journée mais également en soirée), en semaine et en week-end.
- Avoir la capacité d'organiser les tournées de façon optimale (sens de l'orientation et méthode),
- Disposer d'excellentes qualités relationnelles et de communication verbale,
- Être rigoureux, méthodique et organisé,

Mairie d'Excenevex - 81 rue des écoles - 74140 Excenevex
Tél. 04 50 72 81 27 - accueil@excenevex.fr
www.excenevex.fr

- Être discret, garant de la confidentialité et de la neutralité,
- Maîtriser l'accès Internet et l'utilisation de l'outil informatique,
- Permis B et véhicule personnel exigés,
- Téléphone portable exigé.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Vous devrez, au préalable, participer à 2 demi-journées de formation obligatoires début janvier 2027 et effectuer une tournée de reconnaissance des logements à recenser entre ces 2 séances de formation.

Cette mission peut compléter un emploi à temps non complet.

Période et temps de travail : janvier / février 2027, 35 heures /semaine.

Travail en soirée et travail obligatoire les mercredis et samedis (durée de travail fluctuante selon les semaines).

Rémunération nette :

- 1000 euros pour la mission net avant application du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu ;
- 5 euros par fiche de logement correctement remplie et retournée en mairie ;
- Prime éventuelle de résultat pouvant aller jusqu'à 400 euros net (seront pris en compte le sérieux de l'agent pour mener sa mission, sa disponibilité, son sens du service public).

Déplacements sur le secteur prédéfini pour le recensement.

Travailleurs handicapés :

Nous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Excenevex
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Si vous êtes intéressés, envoyez CV et lettre de motivation à l'attention du Secrétaire Général des Services
Par courrier : 81 rue des Ecoles 74140 EXCENEVEX
Par courriel : accueil@excenevex.fr
Date limite de dépôt : 11 novembre 2026

Pour tout renseignement complémentaire contactez-nous au 04 50 72 81 27.